



C.H.A

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION "SANTELYS"

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social :

251, rue Ambroise PARE
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010



S.A. COLAS HUBER Associés

Bureau de Cambrai : 81, route de Bapaume - 59400 CAMBRAI

Tél. 03 27 70 08 50 - Fax 03 27 70 08 51 - e-mail : chd.cambrai@groupechd.fr

Siège Social : 10, place de Laon - 02200 SOISSONS

S.A. au capital de 120.000 € - RCS SOISSONS B 325 366 441

ASSOCIATION "SANTELYS"

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social :

251, rue Ambroise PARE
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux adhérents,

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION "SANTELYS", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * La justification de nos appréciations,
- * Les Vérifications et les Informations Spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 8 avril 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'appréciation du contrôle interne en matière d'achat a été réalisée à travers une analyse des procédures existantes et la réalisation de tests de cheminements dans les différents services que compte l'association (nutrition, perfusion, HAD), ceci afin de s'assurer de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la réalité des achats retranscrits dans vos comptes annuels.
- Nous avons vérifié par sondages et confirmation directe des tiers la justification des dettes fournisseurs et l'exactitude des comptes bancaires et valeurs mobilières.
- Nous avons vérifié les modalités de reprises des quotes-parts des subventions d'investissements, et nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour l'établissement des Comptes Annuels ; ces dernières sont conformes à celles généralement admises.

Nous avons vérifié le caractère approprié et les modalités de mise en œuvre des méthodes et informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valenciennes,
Le 1^{er} juin 2011

COLAS HUBER & ASSOCIES

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux Comptes

VALPARK
BP 10004
59316 VALENCIENNES CEDEX 9

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

BILAN ACTIF

exercice du 1/1/2010 au 31/12/2010

montants exprimés en euros

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2010			EXERCICE clos le 31/12/2009
	brut	amort/provisions	net	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissements			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets, droits similaires	792 670	630 326	162 344	272 963
Fond commercial			-	-
Autres immobilisations incorporelles			-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles			-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains	1 794	225	1 569	4 169
Constructions	3 082 975	358 943	2 724 032	2 891 262
Installations techniques, matériels médicaux	29 544 855	17 654 043	11 890 812	12 515 417
Autres immobilisations corporelles	4 678 682	3 673 714	1 004 967	1 242 632
Avances et acomptes sur immos corporelles	325 392		325 392	285 572

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations	965 365		965 365	965 365
Créances rattachées à des participations	35 006 101		35 006 101	35 023 291
Autres titres immobilisés	40 294 132		40 294 132	34 247 145
Prêts	307 556		307 556	270 439
Autres immobilisations financières	729 992		729 992	636 959

TOTAL (1)	115 729 513	22 317 251	93 412 262	88 355 214
------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

STOCKS ET EN COURS

Produits pharmaceutiques	1 787 343		1 787 343	1 759 548
Autres consommables	1 481 467		1 481 467	1 387 706
Avances et acomptes versés sur commandes	110 767		110 767	110 000
Créances caisses, usagers et comptes rattachés	9 363 093		9 363 093	9 726 631
Autres créances			-	-
.Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	185 518		185 518	131 197
.Personnel	38 897		38 897	43 346
.Organismes sociaux	125 317		125 317	122 005
.Taxe sur la valeur ajoutée	35 506		35 506	28 900
.Autres créances sur l'état	29 932		29 932	55 243
.Créances étudiants	520 692		520 692	399 086
.Autres	880 720		880 720	323 188
Valeurs mobilières de placement	4 896 630		4 896 630	6 323 858
Disponibilités	2 870 834		2 870 834	1 067 917
Charges constatées d'avance	162 481		162 481	207 914

TOTAL (2)	22 489 198	-	22 489 198	21 686 540
------------------	-------------------	----------	-------------------	-------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts	-		-	-

TOTAL ACTIF	138 218 711	22 317 251	115 901 460	110 041 753
--------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

PASSIF	SITUATION au 31/12/2010	EXERCICE clos le 31/12/2009
--------	----------------------------	--------------------------------

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES**FONDS PROPRES**

Fonds associatifs sans droit de reprise	1 647 111	1 647 111
Ecart de réévaluation		
Réserves	86 197 822	80 754 732
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	5 305 708	5 443 090

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

-Fonds associatifs avec droit de reprise		
.Apports	2 690 358	2 690 358
.Legs et donations		
.Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
-Ecart de réévaluation		
-Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	-	2 789
-Provisions réglementées		
-Droits des propriétaires (commodat)		

TOTAL (1)	95 840 999	90 538 081
-----------	------------	------------

PROVISIONS POUR RISQUES**PROVISIONS POUR CHARGES**

2 298 603	2 127 073
83 047	187 000

TOTAL (2)	2 381 649	2 314 072
-----------	-----------	-----------

FONDS DEDIES

- .Sur subventions de fonctionnement
- .Sur autres ressources

DETTES

Emprunts et dettes assimilées	4 245 030	4 288 409
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 905 644	5 379 591
Dettes sociales et fiscales	3 471 203	2 952 700
Fournisseurs d'immobilisations	632 973	1 069 756
Autres dettes	3 877 768	3 093 436
Produits constatés d'avance	546 194	405 708

TOTAL (3)	17 678 811	17 189 600
-----------	------------	------------

TOTAL PASSIF	115 901 460	110 041 753
---------------------	--------------------	--------------------

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser

-acceptés par les organes statutairement compétents

-autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNES

Exercice clos le
au 31/12/2010Exercice clos le
clos le 31/12/2009

%

	Exercice clos le au 31/12/2010		Exercice clos le clos le 31/12/2009		%
PRODUITS D'EXPLOITATION					
ventes de marchandises	-	0,00%	-	0,00%	#DIV/0!
production vendue de biens	-		-		
prestations de service	71 406 101	96,88%	69 041 261	97,10%	3,43%
Montants nets produits d'exploitation	71 406 101	96,88%	69 041 261	97,10%	3,43%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION					
production stockée	-		-		
production immobilisée	-		-		
subventions d'exploitation	1 028 089	1,39%	1 027 388	1,44%	0,07%
dons	-		-		
cotisations	-		-		
legs et donations	-		-		
produits liés à des financements réglementaires	-		-		
(+)report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-		-		
autres produits	1 270 637	1,72%	1 036 145	1,46%	22,63%
Sous total des autres produits d'exploitation	2 298 726	3,12%	2 063 533	2,90%	11,40%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	73 704 827	100,00%	71 104 794	100,00%	3,66%
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat			-		
PRODUITS FINANCIERS					
de participations					
d'autres valeurs mobilières et créances d'actif	570 744		398 515		43,22%
autres intérêts et produits assimilés	1 327 017		1 262 804		5,08%
reprises sur provisions et transfert de charges	-		-		N/S
différences positives de change	-		-		N/S
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 788		414 305		-97,40%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 908 549		2 075 624		-8,05%
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
sur opérations de gestion	865 167		536 549		N/S
sur opérations en capital	468 351		47 141		N/S
reprises sur provisions et transferts de charges	191 718		533 960		N/S
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 525 235		1 117 651		N/S
TOTAL DES PRODUITS	77 138 611		74 298 069		N/S
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	-		-		
TOTAL GENERAL	77 138 611		74 298 069		N/S

CHARGES D'EXPLOITATION					
marchandises, produits pharmaceutiques et consommables	20 103 553	28,76%	20 195 666	30,03%	-0,46%
variation de stock marchandises et produits pharmaceutiques	121 555	-0,17%	3 831	0,01%	N/S
autres achats non stockés	6 352 556	9,09%	6 232 029	9,27%	1,93%
services extérieurs	7 403 691	10,59%	6 475 093	9,63%	14,34%
autres services extérieurs	12 795 897	18,30%	11 989 047	17,83%	6,73%
impôts taxes et versements assimilés	1 578 207	2,26%	1 521 206	2,26%	3,75%
salaires et traitements	10 976 410	15,70%	10 551 895	15,69%	4,02%
charges sociales	5 683 259	8,13%	5 499 995	8,18%	3,33%
autres charges de personnel	312 657	0,45%	201 006	0,30%	55,55%
subventions accordées par l'association	-	0,00%	-	0,00%	#DIV/0!
prestations versées aux patients	422 354	0,60%	460 179	0,68%	-8,22%
autres charges	8 145	0,01%	1 937	0,00%	320,50%
dotations aux amortissements	4 244 154	6,07%	3 958 835	5,89%	7,21%
dotations aux provisions	147 663	0,21%	161 160	0,24%	-8,37%
(-)engagements à réaliser sur ressources affectées	-	0,00%	-	0,00%	#DIV/0!
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	69 906 991	100,00%	67 251 879	100,00%	3,95%
quote-part de résultat sur opérations communes			-		#DIV/0!
CHARGES FINANCIERES					
dotations financières aux amortissements et provisions	-		-		
intérêts et charges assimilées	98 684		109 919		-10,22%
différences négatives de change	-		-		N/S
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-		-		N/S
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	98 684		109 919		-10,22%
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
sur opérations de gestion	604 382		464 581		N/S
sur opérations en capital	278 779		161 262		N/S
dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	252 488		406 466		N/S
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 135 649		1 032 308		N/S
participation des salariés	167 870		146 930		N/S
impôt sur les excédents	523 709		313 942		N/S
TOTAL DES CHARGES	71 832 903		68 854 979		N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 305 708		5 443 091		-2,52%
TOTAL GENERAL	77 138 611		74 298 070		N/S

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2010

Le présent document constitue l'annexe au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont le total est de **115 901 460 €** et au compte de résultat de cet exercice laissant apparaître un résultat excédentaire de **5 305 708 €**.

L'exercice s'étend sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

L'exercice précédent s'étendait sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration.

L'annexe est établie en conformité du plan comptable général révisé, adapté au secteur associatif et des différents arrêtés, avis et recommandations y relatifs. En particulier, lorsqu'elles trouvent à s'appliquer à Santély, les dispositions du plan comptable spécifique des associations, issu de l'arrêté ministériel du 8 avril 1999, et celles de l'instruction comptable du 16 mars 1987, applicable aux établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif, sont suivies. En ce qui concerne précisément le SSIAD, les comptes ont été établis dans le respect des règles légales, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et des règlements du CRC

Sauf indication autre, toutes les données chiffrées reprises dans ce document, sont exprimées en milliers d'euros.

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX :

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des conventions comptables généralement reconnues à savoir :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

VALEURS IMMOBILISEES :

De nouvelles règles d'évaluation et de dépréciation des actifs ont été rendues obligatoires, à compter du 01/01/2005, par le Comité de Réglementation Comptable.

Pour l'application de ces règles, il a été nécessaire de s'interroger, par activité et par nature d'immobilisation sur les durées réelles d'attribution des biens au sein de Santély Association, qui constituent désormais les durées d'amortissement comptables au lieu des durées d'usage antérieurement retenues.

Ceci a conduit à retraiter, de manière rétrospective, les amortissements antérieurement pratiqués. C'est-à-dire à calculer ce qu'ils auraient été au 31/12/2004, si, dès leur acquisition, la nouvelle durée d'amortissement avait été appliquée.

La différence constatée entre ancienne et nouvelle pratique, 3 243 K€, a été portée en report à nouveau, par minoration des comptes d'amortissement. Cette somme a ensuite été affectée en réserve d'investissement.

Pour l'essentiel, les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes, pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2005.

. Logiciels	5 ans
. Construction . Matériel de Traitement de l'Insuffisance Respiratoire	33 ans De 4 à 10 ans
. Pompes pour Perfusion, Nutrition et Diabète	4 ans à 6 ans
. Equipements de Dialyse (générateur et traitement d'eau)	7 ans à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	4 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Agencement	10 ans

Le bâtiment achevé en 1980 abritant l'IFSI, conformément aux termes de la convention liant Santély au Conseil Général, a été sorti de l'actif en novembre 2010. A cette date il est devenu la propriété du Département du Nord. L'impact sur le résultat est nul, le plan d'amortissement ayant été aligné sur cette échéance.

Un accord, qui produira ses effets en 2011 a été récemment trouvé avec le Conseil Général afin que Santély retrouve la propriété de ce bâtiment. Ceci contre le versement d'une indemnité de 1 955 000 €.

TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Ils sont valorisés à leur prix d'acquisition (intérêts courus déduits en ce qui concerne les obligations). Le cas échéant, une provision est constatée si la valeur vénale à la clôture de l'exercice s'avérait inférieure de façon pérenne.

STOCKS :

Les produits pharmaceutiques et autres éléments constitutifs des stocks sont évalués au prix d'achat.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque le coût d'achat s'avère supérieur au cours ou à la valeur probable de négociation au jour de l'inventaire, ou les possibilités d'écoulement peu probables.

CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

FONDS ASSOCIATIFS :

Réserve de trésorerie : les réserves existant à la date du 31 décembre 1987 ont fait l'objet conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, d'une inscription unique, quels que soient les modes de dotation desdites réserves. Celles dotées à compter du 1^{er} janvier 1988, initialement imputées en provisions réglementées, ont été transférées au 31/12/2004 en Réserves.

Les fonds associatifs « avec droits de reprise » (2 690 K€) ont pour origine la dévolution obtenue de l'Antadir en 1996. Celle-ci avait pour objet d'inscrire au bilan de l'Association les matériels appartenant à l'Antadir qui nous les louait jusqu'alors.

Enfin par application de la réglementation, il n'y a plus de nouvelles dotations aux réserves de trésorerie constatées dans les comptes annuels de Santély depuis l'exercice 2004.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS :

Elles sont rapportées au compte résultat au même rythme que les amortissements constatés sur les biens qu'elles ont contribué à financer.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Aucun fait marquant n'est à relever au cours de l'exercice autre que celui relaté dans le chapitre « valeurs immobilisées », relatif au bâtiment « IFSI ».

NOTES COMPLEMENTAIRES :

(Nota : Tous les montants ci-après sont exprimés en K€)

1) ACTIF IMMOBILISE

Les flux de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

VALEURS BRUTES				
	Au 31/12/2009	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2010
Logiciels	793			793
Terrains/Constructions	5 307		2 222	3 085
Matériels	28 092	3 288	1 836	29 545
Autres immos corporelles	4 575	178	75	4 678
	38 767	3 466	4 133	38 101

AMORTISSEMENTS				
	Au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Au 31/12/2010
Logiciels	520	110		630
Terrains/Constructions	2 411	169	-2 221	359
Matériels	15 577	3 635	- 1 558	17 654
Autres immos corporelles	3 333	416	- 75	3 673
	21 841	4 330	3 854	22 317

2) SYNTHESE DES MOUVEMENTS SUR FONDS ASSOCIATIFS

. Fonds associatifs au 31/12/2009	90 538
. Excédent de l'exercice	5 306
. Mouvement sur les subventions d'investissements	- 3

Fonds associatifs au 31/12/2010	95 841

3) MOUVEMENTS SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ils sont synthétisés dans le tableau ci-après :

NATURE	31/12/2009	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2010
Litiges Caisses et autres organismes	214	147	139	222
Indemnités de départ en retraite (Cf point 10 après)	1 225			1 225
Autres risques et charges	875	163	103	935
	2 314	310	242	2 382

Un litige non chiffré, existe entre l'Association et certaines tutelles. Aucune provision n'a été constatée à ce titre, les provisions ou dettes existantes ayant été jugées suffisantes pour couvrir celui-ci, le cas échéant.

Les provisions pour litiges caisses et autres organismes sont déterminées, soit en fonction de l'ancienneté des créances, soit d'informations spécifiques dont nous aurions connaissance sur des dossiers particuliers.

4) MOUVEMENTS SUR EMPRUNTS

. Dettes au 1 ^{er} janvier 2010	4 280
. Emprunts contractés au cours de l'exercice	1 200
. Emprunts remboursés au cours de l'exercice	< 1 243 >

Dettes au 31/12/2010	4 237
. dont à moins d'un an	1 148
. dont à plus d'un an	3 089

5) NATURE ET AFFECTATION DES RESULTATS

- a) Les comptes annuels sont présentés avant affectation.
- b) Les alternatives à l'hospitalisation exercées en 2009 sont financées, ou par référence à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR), ou sous le régime de la tarification à l'activité (T2A).

A la date de clôture de l'exercice, les résultats des services sont tous considérés comme acquis à l'association, hormis ceux du SSIAD qui doivent faire l'objet d'une validation par l'autorité de tutelle.

- c) Ils sont affectés en réserves statutaires et en réserve générale d'intervention.

6) EFFECTIFS SALARIES

334 ETP étaient employés par SantélyS au 31/12/2010 contre 326 fin 2009.

7) FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers liés aux intérêts sur les emprunts contractés sont comptabilisés en fonction des charges réelles d'intérêts, sans correctif, selon les tableaux de calculs usuels fournis par les organismes prêteurs ou les données contractuelles.

Les plus values réalisées sur les cessions de valeurs mobilières sont intégralement comptabilisées en produits financiers, que ces valeurs mobilières soient classées en immobilisations financières ou en actif circulant.

8) CREANCES ET DETTES

Les créances figurant sous l'actif circulant doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 11 290 K€, à plus d'un an pour 110 K€.

Les dettes et produits constatés d'avance doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 14 590 K€, à plus d'un an pour 3 089 K€.

9) CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE

Pour la détermination du résultat de l'exercice, les charges et produits ont été enregistrés en fonction du principe de séparation des exercices.

Les principales charges à payer constatées se rapportent :

. Au personnel et charges connexes	1 979
. Aux tiers, factures non parvenues	2 006
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9

	3 995

Les charges constatées d'avance, d'un montant total de 162 K€ concernent, pour l'essentiel, des achats et charges externes.

De même, les produits ont été retraités en tant que de besoin en produits à recevoir et en produits constatés d'avance :

Ainsi les produits à recevoir constatés se rapportent essentiellement aux postes :

. autres titres immobilisés	3 648
. créances caisses et comptes rattachés	2 050 ⁽¹⁾
. fournisseurs, avoirs à recevoir	186
. personnel	3
. autres créances (dont subvention Pôle Formation 102 K€)	263
. valeurs mobilières de placement	390

	6 540

⁽¹⁾ Les prestations 2010, non facturées sur l'exercice, ont été intégrées au chiffre d'affaires, dès lors que le dossier administratif du patient était complet à la date du 28/02/2011.

Les produits constatés d'avance, d'un montant total de 546 K€, se rapportent principalement aux produits de scolarité du pôle formation.

10) ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Une évaluation des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice a été réalisée par une compagnie d'assurances et reprise conformément aux dispositions de la convention collective. La provision constituée fin 2009, 1 225 K€, a été jugée suffisante.

Une somme de 309 K€ est par ailleurs externalisée pour le service Respiration.

11) SOCIETES ET ASSOCIATIONS LIEES

. SCI IMMO SANTE

. Part du capital détenu	99 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	+ 1 561 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2010	+ 5 164 K€

. COSMOLYS EURL

. Part du capital détenu	100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	- 418 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2010	- 614 K€

. STRATELYS EURL

. Part du capital détenu	100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	- 30 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2010	+ 145 K€

. KIDILYS ASSOCIATION

. Part du capital détenu	N A
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	- 71 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2010	- 41 K€

Rubriques des comptes sociaux de Santélyls concernées par des montants se rapportant à ces quatre entités :

BILAN ACTIF

. Immobilisations financières	36 563
. Avances et acomptes versés	110
. Autres créances	208

BILAN PASSIF

. Fournisseurs et comptes rattachés	301
-------------------------------------	-----

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES

. Loyers et charges connexes	3 603
. Traitement de déchets de soins	1 599
. Prestations de services	1 091
. Charges de personnel	41

PRODUITS

. Transfert de charges	100
------------------------	-----

12) ENGAGEMENTS DONNES

Au 31/12/2010, le capital restant dû des emprunts contractés par la SCI IMMO SANTE s'élève à 12 523 K€.

Des valeurs mobilières détenues par Santélyls ont été nanties au profit des établissements prêteurs pour la totalité de ce montant.

De plus Santélyls s'est porté caution auprès de ces mêmes établissements pour certains de ces emprunts dont le capital restant dû est de 6 887 K€ au 31/12/2010.

Santélyls s'est enfin portée caution d'emprunts contractés par la filiale Cosmolys pour un montant de 1 390 K€. (capital restant dû au 31/12/2010)

13) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global de Santélyls Association, y compris les subventions, se répartit comme suit :

	2010	2009
Pôle Hospitalisation à Domicile	70 019	67 972
Pôle Formation	2 180	1 881
Divers	235	215
TOTAL	72 434	70 068

14) REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (art 20 de la loi du 23/5/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif)

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés à raison de leurs fonctions .La rémunération globale, y compris les avantages en nature, des 3 principaux cadres salariés s'est élevée à 319 K€ au titre de l'exercice.

Par ailleurs, la quote-part de rémunération des postes de Direction du SSIAD est de 4K€ pour l'année 2010.

15) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La totalité (53 K€) des honoraires facturés par notre commissaire aux comptes l'ont été au titres du contrôle légal des comptes à l'exclusion donc de toute autre mission.

16) INFORMATIONS DIVERSES

Santélyls dispose d'un secteur fiscalisé au titre duquel un impôt de 372 K€ a été pris en charge.

Il a par ailleurs été constaté en impôt sur les sociétés un montant de 152 K€ correspondant à l'impôt dû sur les produits financiers. Précédemment, l'impôt en question venait minorer lesdits produits.

Au 31/12/2010, le nombre d'heures dont disposent les salariés au titre du DIF est évalué à 6 538 heures.